

Questions orales

M. Andre: La vérité, c'est qu'il n'y aura aucune augmentation du prix des médicaments actuellement sur le marché, et nous avons pris toutes sortes de précautions pour nous assurer...

M. Gauthier: Nous ne vous faisons pas confiance.

M. Andre: ... que ce projet de loi ne nuise pas aux consommateurs à l'avenir.

[Français]

LE PRIX DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic): Monsieur le Président, le ministre nous dit que les prix n'augmenteront pas.

Le ministre sait-il que le valium des multinationales coûte 80 \$ alors que les valiums des compagnies génériques coûtent 2,31 \$?

Comment le ministre peut-il justifier sa décision quand on sait que si cette loi est adoptée, une drogue anti-ulcère qu'on appelle Zantac et qui coûte 89,69 \$ n'aura jamais son équivalent sans nom qui aurait coûté seulement 9 \$?

• (1420)

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame la Présidente, les médicaments...

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: En auriez-vous besoin, Harvie?

M. Andre: ... dont parle la députée seront toujours en vente sur le marché. Aucun changement n'est prévu en ce qui les concerne. Les économies dont elle a parlé seront toujours à la portée des consommateurs. Il est tout simplement faux de prétendre qu'il y aura augmentation des prix.

Je rappelle également à la députée qu'il faut, en moyenne, 11 ans et demi pour pouvoir mettre un nouveau médicament générique en concurrence avec un produit de marque. Nous proposons une période d'exclusivité de 10 ans. C'est dire que cette période d'exclusivité est plus courte que celle nécessaire actuellement pour qu'un médicament générique soit concurrentiel.

LA POSITION DES ÉTATS-UNIS VIS-À-VIS DE LA LOI SUR LES BREVETS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Les Canadiens savent fort bien qu'à l'heure actuelle, nous payons nos médicaments 20 p. 100 de moins que les Américains. C'est un fait. Le premier ministre reconnaîtra que lors de la «valse-hésitation de Québec», le président Reagan a demandé que cette question soit placée à l'ordre du jour, que l'envoyé spécial Yeutter a reproché au Canada de faire traîner en longueur les modifications à la Loi sur les brevets et qu'au printemps dernier, lors de sa visite, le vice-président Bush a également exhorté le gouvernement canadien à modifier cette loi, afin que les multinationales pharmaceutiques américaines puissent estamper les consommateurs canadiens, comme ils escroquent les Américains à l'heure actuelle?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, le chef du Nouveau parti démocratique devrait savoir que les prix des médicaments au Canada, lorsqu'il n'y a pas de produits génériques—et cela comprend les nouveaux médicaments—sont de 20 p. 100 inférieurs à ceux pratiqués aux États-Unis. Cette différence qui permet aux Canadiens de réaliser des économies, s'explique par les lois du marché et non par la Loi sur les brevets. Le député ne devrait pas formuler ainsi, sans réfléchir cette conclusion, qui est illogique, s'il examinait les faits.

En ce qui a trait aux pressions qui sont exercées sur nous, depuis 1969, tout les pays industrialisés nous reprochent d'avoir une Loi sur les brevets incompatible avec celles du reste du monde.

LES MULTINATIONALES PHARMACEUTIQUES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre est-il disposé à reconnaître que ce sont surtout les multinationales pharmaceutiques qui réclament ces modifications? Admettra-t-il que des pressions avaient déjà été exercées sur l'ancien gouvernement et que tous les groupes de consommateurs et de pensionnés—tous ceux qui souhaitent ne pas voir augmenter les prix des médicaments au Canada—s'opposent carrément aux mesures que le gouvernement cherche à présenter?

Des voix: Bravo!

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, les principaux protagonistes de la protection que les brevets offrent aux inventions dans ce domaine extrêmement important, sont les universitaires, les jeunes scientifiques qui veulent participer à la recherche et au développement au Canada.

M. Orlikow: Ce sont des inepties!

M. Riis: Parlez-en à Frank Oberle.

M. Andre: J'invite le chef du Nouveau parti démocratique à se rendre avec moi dans des établissements universitaires où nous annoncerons d'importants investissements dans le domaine de la recherche et du développement. Je l'invite à s'entretenir avec n'importe quel professeur de pharmacologie...

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député d'Oshawa.

M. Broadbent: Monsieur le Président, je serai heureux de me rendre dans tous les campus du Canada dès maintenant après les mesures prises par le gouvernement dans le domaine de la recherche et de développement. Je suis prêt à accompagner le ministre quand il le voudra.

Des voix: Bravo!

[Français]

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre. A cause de l'action de ce gouvernement qui veut augmenter les prix pour les consommateurs de 650 millions de dollars par année, pour-quoi un acte injuste comme cela?